



Accompagnement à la scolarité

Année 2017/2018

Plus que de l'aide aux devoirs, l'accompagnement à la scolarité se **donne comme objectif d'aider les jeunes dans tous les domaines indispensables à la réussite scolaire** (devoirs, organisation, concentration, culture générale, confiance en soi...). Les ateliers d'accompagnement scolaire sont des activités périscolaires. Ils se différencient du soutien scolaire et du rattrapage qui sont de la **remise à niveau ou un enseignement de connaissances réalisé par des professeurs**. Ce dispositif s'appuie néanmoins sur un partenariat entre le collège et le service Jeunesse de la mairie de Lacanau ainsi que sur l'adhésion des jeunes et des parents. Il s'agit d'un engagement volontaire de chacun.

L'accompagnement à la scolarité est organisé par la mairie de Lacanau pour tous les collégiens le mardi et/ou jeudi de 17h15 à 19h00.

Il se déroulera au sein du collège de Lacanau, à la salle socioculturelle.
L'encadrement sera assuré par des animateurs qualifiés.

Une rencontre d'information et de fonctionnement avec les familles sera mise en place le **jeudi 5 octobre 2017 à 18h00 au Pôle de l'Aiguillonne**.

MODALITES :

L'inscription à l'accompagnement se fait par cycle et engage le jeune à :

- Participer et à être ponctuel à toutes les séances prévues
- Prévenir l'équipe d'animation en cas d'absence

Elle engage également la famille à :

- Rencontrer l'équipe d'animation à la fin de chaque cycle pour faire le point sur les évolutions du jeune et les perspectives envisageables.

3 cycles d'accompagnement à la scolarité sont prévus :

- ✓ **Du 3 octobre au 21 décembre 2017** : accompagnement aux devoirs et organisation du temps de travail.
- ✓ **Du 9 janvier au 5 avril 2018** : accompagnement aux devoirs et réflexions sur les informations du quotidien.
- ✓ **Du 27 avril au 21 juin 2018** : accompagnement aux devoirs, travail sur les pistes d'orientation et une aide au brevet.

Le déroulement d'une séance-type d'accompagnement débute systématiquement par une rupture avec la journée passée. Nous donnons la priorité à l'accompagnement aux devoirs et la révision des leçons. En fonction du temps restant, nous chercherons à ouvrir vers des projets culturels ou de développement. Nous garderons en fin de séance un moment de discussion et d'échange avec chacun.

TARIFS :

Adhésion annuelle au Spot Jeune de 5.67 €

Plus de renseignements au : 05 56 26 03 08 / 06 86 16 67 23

email : jeunesse.deej@mairie-lacanau.fr

Accompagnement à la scolarité

Coupon à retourner au « Lacanau Spot Jeune » — Au pôle de l'Aiguillonne avant le :
Vendredi 29 septembre 2016

Les séances commenceront le mardi 3 octobre 2017

Choix des séances :

- Mardi de 17h30 à 19h00 Jeudi de 17h30 à 19h00

Le jeune:

NOM ET PRÉNOM:

Classe: 6ème 5ème 4ème 3ème

Responsable légal :

NOM ET PRÉNOM:.....

Téléphone:.....

Adresse mail:

Autorisation de sortie de structure :

- Seul Accompagné de :.....

Je soussigné,,
représentant légal du jeune, l'autorise à participer aux séances d'accompagnement à la
scolarité organisées par « Lacanau Spot Jeune » et m'engage à respecter les engagements
cités sur la fiche d'inscription.

Le:

Signature:



Accompagnement à la scolarité